

A.S. MONTFERRAND FOOTBALL

CHARTRE DES PARENTS DE JOUEUSES JOUEURS SAISON 2022/2023

En faisant signer une licence de joueuse, joueur à mon enfant à l'ASM Foot, moi parent, je m'engage à :

- Faire lire à mon enfant la chartre qu'il va signer
- Encourager mon enfant à toujours respecter sa chartre de joueur dont j'ai pris connaissance
- Considérer que mon enfant participe à des sports organisés pour son propre plaisir, pas pour le mien
- Apprendre à mon enfant qu'un effort honnête et le dépassement de soi, valent tout autant que la victoire, de manière à ce qu'il accepte le résultat de chaque rencontre sans déception injustifiée
- Contribuer à faire de la défaite une victoire en aidant mon enfant à chercher à améliorer ses aptitudes et à développer son esprit sportif
- Ne jamais tourner en ridicule un enfant parce qu'il a commis une faute ou qu'il a perdu une compétition et je ne lui crie pas après
- Applaudir chaque fois que le jeu est bien joué, que ce soit par l'équipe de mon enfant ou par l'équipe adverse
- Appuyer tous les efforts déployés pour faire disparaître toute violence verbale et physique des activités sportives des enfants
- Reconnaître la valeur et l'importance des dirigeantes, dirigeants et éducatrices, éducateurs. Ils consacrent leur temps et leurs ressources à mon enfant
- M'assurer que mon enfant arrive à l'avance aux matches et aux entraînements et qu'il porte l'équipement approprié
- Aviser l'éducatrice, l'éducateur, au moins 24 heures à l'avance lorsque mon enfant ne peut se présenter aux matches ou aux entraînements
- Ne pas crier après les arbitres ; les jeunes arbitres sont là pour apprendre, au même titre que mon enfant
- À ne pas dire à mon enfant ce qu'il doit faire sur le terrain ; c'est le travail des éducatrices, éducateurs.
- Accepter et reconnaître que durant le temps de présence de mon enfant, au cours des entraînements, des matches ou de toutes autres manifestations auxquelles il participe, celui-ci est placé sous la seule compétence et autorité des éducatrices, éducateurs et dirigeantes, dirigeants de l'A.S. MONTFERRAND
- Être fier de mon enfant et de le lui dire
- Par-dessus tout, considérer mon enfant pour ce qu'il est : une jeune joueuse, joueur
- N'avoir aucune ingérence dans le domaine technique celui-ci étant du ressort unique de l'éducateur et du directeur technique

Je reconnais également avoir été parfaitement informé, que tant je n'aurai pas fourni un dossier complet et particulièrement le règlement de la cotisation pour l'établissement de la licence de mon enfant, celle-ci, celui-ci, ne pourra participer à aucun match.

N'oubliez pas que les parents sont les premiers responsables de leurs enfants. La meilleure façon d'apprendre pour un enfant est de suivre le bon exemple. En nous aidant, les parents assurent à leurs enfants un supplément de réussite. Soyons ensemble solidaires.

Association Sportive Montferrandaise

84 Bd Léon Jouhaux - CS 80221
63021 Clermont-Fd Cedex 2
04 73 30 48 66
www.asm-omnisports.com
 ASMOMnisports63